






Quoi ? L'objet à entretenir	Quand ? Moment, fréquence, séquence des mesures hygiéniques	Avec quoi ? Produits Conditionnement	Préparation Dosage	Charge bactérienne Temps d'action	Comment ? Types d'entretien	Qui ? Nom et signature de la personne responsable
<b>Instruments</b>						
Trempage Pré-trempage Fraises Bac à ultrasons	Dès que nécessaire.	<b>BioSON</b> 5 litres MCY-SON2-005 	50 ml dans 2 L d'eau chaude Moins de 10 min.  Parfum citron	Bactéricide, fongicide et virucide  Salmonella choleraesius : moins de 10 min. Pseudomonas aeruginosa : moins de 10 min. Staphylococcus aureus : moins de 10 min. Trichophyton mentagrophytes : moins de 10 min.  Élimine le tartre	Préparer le bain à ultrasons. Diluer le sachet. Immerger totalement les objets propres dans la solution. Remplacer après 5 jours ou plus tôt si la solution devient trouble.	
<b>Équipement fauteuil</b>						
Système d'aspiration	Après chaque traitement, minimum 1 fois par jour.	<b>BioVAC</b> 5 litres MCY-VAC2-005 	50 ml dans 2 L d'eau chaude  Parfum myrtille	Salmonella choleraesius : moins de 5 min. Pseudomonas aeruginosa : moins de 5 min. Staphylococcus aureus : moins de 5 min. Trichophyton mentagrophytes : moins de 5 min.  Élimine le tartre	Diluer le sachet dans un récipient. Enclenchez le système d'aspiration dans la solution durant 2-3 sec. Attendre 10min et relancer l'aspiration. Usage quotidien ou après chaque procédure.	
Système hydraulique	Utiliser une fois par semaine dans les conduites d'eau, laisser agir pendant la nuit.	<b>Lines</b> 5 litres MCY-BLUE-005  500 ml (x 6 flacons) MCY-BLUE-506 	Non dilué	Salmonella choleraesius : moins de 2h. Pseudomonas aeruginosa : moins de 2h. Staphylococcus aureus : moins de 2h. Trichophyton mentagrophytes : moins de 2h.	Remplir le réservoir d'eau avec le produit non dilué. Suffisant pour 166 mètres de tuyauterie (3mm ø). Utilisé comme nettoyant hebdomadaire de la ligne d'eau de l'unité.	
Protections buccales : Empreintes Tout type de prothèses dentaires Gouttières Brosses à dents Brossettes	Après retrait de la bouche, avant le transport vers le laboratoire dentaire, après retour du laboratoire.	<b>Mouth Off</b> 60 ml MCY-MOFF-060  60 ml (x 10 flacons) MCY-11SMD-010/10 	Non dilué		Rincer l'appareil dentaire à l'eau courante. Vaporiser Mouth Off sur toute la surface. Laisser agir la solution. Utiliser plusieurs fois par jour. Utiliser directement en bouche contre l'halitose.	
<b>Divers</b>						
Champs opératoires  Lavage et désinfection du linge (uniformes, blouses médicales, serviettes, vêtements de sport, etc) : ajouter 100 ml de BioSON au lave-linge	De préférence tous les jours (après utilisation après contamination).	<b>BioSON</b> 5 litres MCY-SON2-005 	50 ml dans 2 L d'eau chaude Moins de 10 min.  Parfum citron	Bactéricide, fongicide et virucide  Salmonella choleraesius : moins de 10 min. Pseudomonas aeruginosa : moins de 10 min. Staphylococcus aureus : moins de 10 min. Trichophyton mentagrophytes : moins de 10 min.	Immerger totalement les champs opératoires dans la solution.	
Déchets	Déchets médicaux et hospitaliers.	Traitement des déchets hospitaliers et médicaux selon les directives LAGA. Les objets pointus, coupants et fragiles, les parties du corps (par exemple dents, tissus), les déchets contaminés par du sang, les sécrétions (par exemple pompe à salive, rouleaux de coton, tampons et similaires), ainsi que les déchets contaminés par des agents pathogènes de maladies à déclaration obligatoire sont collectés directement sur les lieux dans des récipients étanches résistant au percement, aux déchirures et à l'humidité. Ils sont acheminés dans des récipients fermés vers l'incinérateur, sans tri, ni transvasement, pour y être éliminés. Les feuilles de plomb, les films usagés, les bains de fixateur, les révélateurs, les résidus à base de mercure, les médicaments périmés et les piles sont éliminés par des entreprises de traitement des déchets. Les déchets similaires aux déchets domestiques sont collectés dans des sacs poubelle fermés et triés, puis éliminés selon les dispositions communales en vigueur.				

